

### SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES Section locale de Montréal

# CONVOCATION

Mercredi, le 30 septembre 2015

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### **ÉDIFICE FTO**

565, boul. Crémazie Est (Montréal) 2º étage (au coin de la Lajeunesse)

**18 H 30 PRÉCISES** 

#### **ORDRE DU JOUR**

- Ouverture de l'assemblée générale par la présidente ;
- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 août 2015 ;
- Demandes d'admission des nouveaux membres ;
- Lecture de la correspondance ;
- Rapport mensuel du secrétaire-trésorier sur l'état de variation de la caisse générale du mois d'août 2015;
- Rapport du Comité exécutif;
- Résolutions ;
- Démissions ;
- Nomination des déléguées et délégués syndicaux ;
- Mise en nomination et élection à tous les postes des comités permanents : syndics, président d'élection et délégué(e)s au Conseil régional FTQ :

Président d'élection (1 membre)	Comité organisation et information (6 membres)
Syndics (4 membres)	Comité des femmes (6 membres)
Comité des règlements (6 membres)	Comité de la mesure du travail (6 membres)
Comité finance et activités sociales (6 membres)	Comité délégué/es sociaux (6 membres)
Comité éducation syndicale/étude de la législation (6 membres)	Comité des jeunes (6 membres)
Comité griefs – santé/sécurité (6 membres)	Comité délégué(e)s au CRFTQ

- Affaires générales ;
- Levée de l'assemblée.

**NOTA**: Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée. (Durée maximale : 3 heures et 30 minutes, référence article 801 des règlements).

**AVIS**: Pour tous les postes de membres de comités permanents, il faut avoir assisté à au moins deux assemblées générales, et ce, au cours des ONZE (11) dernières assemblées générales précédentes, et y compris l'assemblée générale de mise en nomination.

**N.B.** Le <u>stationnement</u> de l'édifice Louis-Laberge (situé au 555, boul. Crémazie Est) sera disponible après 17h00, (à partir du 4<sup>e</sup> sous-sol) et sera <u>gratuit</u> pour tous les membres voulant participer à l'assemblée générale.

Syndicalement,

**Michel Duguay** 

Secrétaire-trésorier

STTP-Section locale de Montréal

MD/go sepb-574

Montréal, le 17 septembre 2015 / 012